

Estudios Románicos, Volumen 32, 2023, pp. 57-74

ISSN: 0210-4911

eISSN: 1989-614X

DOI: <https://doi.org/10.6018/ER.540921>

LE ROMAN MAROCAIN FRANCOPHONE ET L'ALTERNANCE CODIQUE

(Francophone Moroccan Novel in the Light of Code-Switching)

Amraoui Abdelaziz*

Université Cadi Ayyad

Abstract : French-speaking Moroccan literature is open to linguistic influences that recall its birth but also its essence. If it is true that French gives her her linguistic argan, the fact remains that she is also turned towards her origins which provide her with food for thought. In this sense, Arabic, classical or dialectal, Berber, borrowings from languages in contact with local dialects make this writing a tower of Babel, high in languages. There are many ways of inserting his influences. Our text will try to study them by bringing out the different interconnections between French and the other languages in contact, mainly the Moroccan dialect and the lexicalized French borrowings.

Keywords : Moroccan literature, Code switching, Borrowing, lexicalized word, French language.

Résumé : La littérature marocaine francophone est ouverte sur des influences linguistiques qui rappellent sa naissance mais également son essence. S'il est vrai que le français lui donne son organe linguistique, il n'en demeure pas qu'elle est également tournée vers ses origines qui lui procurent matière à penser. Dans ce sens l'arabe, classique ou dialectal, le berbère, les emprunts issus des langues en contact avec les parlers locaux font de cette écriture une tour de Babel, haut en langues. Les modalités d'insertion de ses influences sont nombreuses. Notre texte essaiera de les étudier en dégagant les différentes interconnexions entre le français et les autres langues en contact, principalement le dialecte marocain et les emprunts français lexicalisés.

Mots clés : Littérature marocaine, Alternance codique, Emprunt, Mot lexicalisé, Langue française.

* **Adresse de correspondance** : Abdelaziz Amraoui. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines -Marrakech-. (a.amraoui@uca.ac.ma)

«Il était devenu extraordinairement loquace [...]. Il mélangeait avec maestria la *darija* marocaine au français, à l'arabe classique, le tout parsemé de quelques mots espagnols venus du Nord.» (Fouad Laroui, *Les Tribulations du dernier Sijilmassi*, Paris, Fayard, 2014, p. 285)

1. Postulat en guise d'introduction

Commençons par un postulat : la littérature marocaine d'expression française est pluri-linguistique. Elle a toujours eu un penchant pour la diversité culturelle où le social, le révolutionnaire côtoient l'historique, le politique, le religieux, et le tout est porté dans une langue en contact avec au moins deux autres, l'arabe dialectal et l'amazigh. De cet état des lieux naît l'idée d'interrelations et d'échanges sur le plan linguistique, et par extension, culturel. D'ailleurs, cette littérature a été avant-gardiste : elle n'a pas attendu l'ère postcoloniale pour hybrider les langues. Le roman, le genre de prédilection de cette littérature, devient un nouveau Babel où les langues se côtoient et cohabitent. Toutefois, il est nécessaire de rappeler que le paysage linguistique maghrébin a toujours été multiple. Les dialectes régionaux arabes et amazighs utilisés dans les échanges courants côtoyaient l'arabe classique et l'hébreu réservés aux pratiques liturgiques et à la littérature. Avec la montée en puissance du colonialisme européen qui créa des comptoirs sur la côte méditerranéenne de l'Afrique et sur la côte atlantique, des langues comme le français, l'espagnol et le portugais étaient pratiquées par certains Marocains pour des raisons commerciales et consulaires.

À l'école coloniale, le Marocain comprit qu'il y a une autre langue que les siennes propres, une langue dont l'utilité et l'utilisation dépassent, et de loin, le cadre restrictif dans lequel l'astreignaient les siennes. Il a compris que c'est une langue sans contraintes, ouverte à tous les possibles. La religion, la société, la famille, le monde, la politique sont, tout d'un coup, à sa portée dans cette langue à la place de la langue arabe dialectale et classique à la fois.

L'école a été pour beaucoup dans cette appropriation-réappropriation d'une langue « im-pie » qui n'aurait fait qu'ajouter de l'huile sur le feu dans un contexte colonial prédateur d'identités et effaceur de culture. Or, ce n'est qu'avec cette rencontre et cette mainmise de ce « butin de guerre » qu'effectivement les groupes culturels s'identifient comme spécifiques et différents à la fois, et qu'ils peuvent, malgré tout, communiquer. Avec le temps, les tensions s'apaisent et la rencontre devient contact, notion spatiale par définition où toutes les modalités de réalisation écrites et verbales y sont acceptées, puis tact, notion psychologique. Dans les aléas du contact entre la France et le Maroc, les convergences et les divergences d'abord, les compromis, ensuite, ont pu rendre la confrontation un souvenir en partage. Dans ce sens, le français a été amené à devenir, de proche en proche, une langue de prédilection pour les écrivains marocains pour s'exprimer, se révolter, se réconcilier, se manifester... pour écrire tout simplement. Si leur territoire a été occupé par un colon, entre autres, sous un prétexte fallacieux portant l'appellation pompeuse de « mission civilisatrice », les écrivains marocains francophones ont réussi à conquérir l'espace du récit et le domestiquer et y laisser leurs empreintes. Le texte est le territoire de la réconciliation, le lien qui maintient le contact avec le lecteur européen qui se familiarisera petit à petit avec une toponymie originale et originelle renvoyant à un territoire à la fois barbare et exotique. Dans ce sens, le français

permettait d'atteindre un large lectorat en France métropolitaine, grand centre de diffusion et d'édition. De fait, la littérature maghrébine doit relever le défi de représenter un monde dans une langue de contact qui lui a été imposée pour entrer dans l'Histoire moderne tout en prenant en considération le public-cible qui ne se limite pas aux congénères, mais également aux Français de souche, et tous les francophones du monde.

De tout temps, le français a subi les assauts des autres langues. D'ailleurs, les guerres successives que la France a menées ici et là étaient une occasion inestimable pour la rencontre avec d'autres langues. Le russe (Meney 2018), l'allemand (Matoré 1985), l'anglais, l'espagnol, l'italien d'une part, les autres idiomes (langue ou dialecte) comme l'arabe dialectal, d'autre part, ont accentué leur présence dans la langue française dans tous les domaines. En fait, le multilinguisme est une réalité diachronique touchant tous les territoires et langues en contact qui s'est accentué avec le nomadisme généralisé depuis les grandes découvertes qui ont commencé depuis le XIV^e siècle.

Après une période faste de la civilisation arabo-musulmane qui a dû influencer toutes les langues en contact en leur offrant des mots dans les domaines de l'astronomie, des sciences, de l'agriculture..., l'arabe dialectal marocain est en passe de prendre le relais en semant dans sa littérature d'expression française des mots et des tournures arabes ou amazighes. De proche en proche, ce recours devient une norme. Rares, aujourd'hui, sont les textes romanesques sans cette approche de métissage et de mise en commun des langues. Non respectueux de l'académisme à la française, vieux de quatre siècles, les écrivains francophones non français et quelques Français rendent compte d'une réalité linguistique des plus compliquées, mais aussi des plus enrichissantes. La langue française est désormais un grand réceptacle aux bras ouverts pour contenir des influences étrangères. C'est un écho d'une prothèse linguistique qui ne doit que s'adapter avec le contexte de mondialisation. Le mot n'est pas que signe linguistique, il est également signe culturel, et partant opter pour le mot dans une autre langue doit être privilégié. Derrida appelle ce retour à/de la langue demeure : « *Mon monolinguisme demeure, et je l'appelle ma demeure, et je le ressens comme tel, j'y reste et je l'habite. Il m'habite.* » (Derrida 1996 : 13) L'écrivain marocain est rongé par son enracinement dans une langue et dans un espace qui va lui conférer une charge culturelle dense. À cette idée avancée par Khatibi, son ami Derrida dira que « *le monolinguisme est une prothèse de l'origine* » source et finalité à la fois.

De ses balbutiements, jusqu'à aujourd'hui, que de chemin parcouru. En fait, la littérature maghrébine a atteint un seuil d'autocritique lui permettant de se poser des questions non seulement envers son identité, mais aussi par rapport à son positionnement dans ce « barzakh¹ » linguistique tel que l'a nommé Mohammed Dib de l'entre-deux. Cependant, il faut avouer que cette désarticulation du référentiel est problématique dans le sens où ce barzakh peut être lu comme étant un centre sinon, un troisième lieu. Le centre s'est déplacé et le français en tant que langue véhiculant, dans le roman, l'histoire (*fabula et diégésis* dans la terminologie platonicienne) a toujours le poule en l'air.

Mais, la portée culturelle, par contre, est en escarpolette entre français et arabe en raison des contraintes de signification dans la langue qui échappent forcément aux individus sur-

1 Un mot arabe voulant dire l'entre-deux.

tout si l'objet de lecture relève du culturel pur, comme c'est le cas avec les proverbes et les expressions figées.

2. Les éléments d'interconnexion

Primo, l'interconnexion trouve ici toute sa pleine signification avec notamment cette suspension de barrières entre les éléments en contact, ce qui implique une reconnaissance mutuelle dans le cas de l'interculturel et de l'interlangue² ou le bilinguisme selon Khatibi qui dit :

S'il n'y a pas (comme nous le disons après et avec d'autres) la langue, s'il n'y a pas de monolinguisme absolu, reste à cerner ce qu'est une langue maternelle dans sa division active, et ce qui se greffe entre cette langue et celle dite étrangère. Qui s'y greffe et s'y perd, ne revenant ni à l'une ni à l'autre : l'incommunicable. De la bi-langue, dans ses effets de parole et d'écriture [...] (Khatibi 1985 : 10)

Dans ce contexte de mixité et de promiscuité à la fois, une langue entre dans une autre pour s'y incruster tout d'abord, pour qu'ensuite elle arrive à agir, réagir et interagir avec elle.

Secundo, si *inter-* dans interconnexion est le symbole du trait d'union entre deux différences qui vont se concilier, il est aussi, dans l'interlinguisme, une preuve que passer d'une langue à une autre dans un roman écrit dans la langue de Molière est aussi éloignement de la rigueur académique à la française. Ce dépassement prend plusieurs aspects pour des raisons réfléchies d'autant plus que l'interférence³ est perçue comme une déviation à une norme, un transfert et d'identification d'une langue dans une autre. Mais quand, comment et pourquoi une norme peut-elle tomber en désuétude ?

Dans le contexte marocain où le français reste toujours l'apanage d'une certaine élite (académique, scolaire, institutionnelle, bourgeoise), le roman se crée une pratique où se reflète une situation sociolinguistique assez complexe élevant la diatopie à un rang littéraire, et ainsi, réhabilite l'arabe dialectal, langue minorée, puisque non écrite, de tout temps, considérée par les colons et quelques voyageurs comme étant un barbarisme et un charabia... Il est vrai que nous pouvons nous aventurer dans les méandres des considérations relevant de la postmodernité et du postcolonialisme, mais nous n'allons pas emprunter ce chemin, et pour cause.

Le retour et/ou le recours à la langue vernaculaire maternelle dans le récit en français peut être un parti pris à ranger du côté d'une position nativiste de la part de l'auteur marocain, qui vit désormais une réforme profonde à portée politique tout d'abord, mais en filigrane, poétique aussi, dans le paysage linguistique du pays, et ce depuis le règne de Mohammed VI. La conception réductrice d'une littérature francofrançaise, puritaine et académicienne est en péril face à une littérature francophone et francophile, portant le français comme étendard

2 Khatibi comprend le français comme une langue faisant partie intégrante de son répertoire et son patrimoine linguistiques : « Plutôt une interlangue : entendre en anglais ou en allemand et traduire en français, ma première langue. » (Khatibi 1990 : Tome I, 310).

3 Dans cette même perspective, Georges Mounin (1974 : 181), dans *Dictionnaire de la linguistique*, précise que les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique.

universalisant et universaliste alimenté de particularités locales de l'auteur. Ceci dit, il est inutile de rappeler qu'il est facile de déceler cette relation intrinsèque entre le poétique et le politique en produisant des textes littéraires avec des considérations académiques et universitaires où l'Histoire est un jeu et un enjeu majeurs dans la diégèse comme c'est le cas des *Temps noirs* de Abdelhak Serhane et *La Vieille dame du riad* de Fouad Laroui ou les œuvres qu'on case dans la littérature carcérale⁴.

Le français aura cette possibilité d'embrasser cette diatopie pour l'intégrer à un espace fictionnel propice à tous les égards et à tous les écarts. En conséquence, l'écriture redevient une activité d'enracinement et d'auto-exploration par la langue, même si elle doit être encadrée par une langue étrange et non étrangère depuis déjà 1830, si on ne doit se référer qu'à cette date fatidique de la pénétration française au Maghreb par la porte de l'Algérie⁵.

La rencontre avec l'Autre dans toutes ses configurations est essentiellement anthropologique et touche l'être en tant qu'entité sociale, avec des références linguistiques, culturelles et ontologiques... En conséquence, le romancier marocain va se soumettre au poids de ses racines au point qu'essayer de les esquiver devient impossible. La structure anthropologique va prendre le dessous sur la structure épistémologique, essentiellement occidentale, du moins dans notre corpus. Elle ira chercher le sens primaire des mots et des choses là où ils se trouvent. François Rigolot⁶ dira que : «Le sens profond des choses se trouve dans la sève originelle des mots» (1977 : 15).

En conséquence, la littérature française connaît une anamorphose à l'image de la société marocaine elle-même. Ce n'est en effet que le revers de la médaille. Dans la vie de tous les jours, un Marocain, arabophone ou berbérophone, use et utilise des emprunts lexicalisés, essentiellement du français et de l'espagnol selon les régions, et parfois du portugais. Il passe d'une langue à une autre dans la même discussion aussi normalement que s'il était en train de parler une même et unique langue. C'est un grand gymnaste pratiquant

L'alternance interphrastique dite aussi phrastique quand on assiste à une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs. (Moreau 2007 : 32)

Ce fait est avéré dans le contexte linguistique marocain. Il ne choque personne. À l'écrit, il fait pareil, mais dans l'autre sens ! Cette valse va donner une importance cruciale aux valeurs de la coexistence au-delà de son aspect physique. Il s'agira d'une façon inconsciente dans le cadre de l'alternance codique reposant sur les emprunts lexicalisés et une autre ciblée quand il s'agit de l'alternance interphrastique qui nécessite une connaissance poussée des langues en contact.

4 Abdellatif Laâbi (1983) : *Chroniques de la citadelle d'exil*; Salah El Oquadie (2001) : *Le Marié*; Abdellatif Laâbi (2000) : *Le Chemin des ordalies*; Jaouad Mdidech (2002) : *La Chambre noire*; Mohammed Raïss (2002) : *De Skhirat à Tazmamart, retour du bout de l'enfer*.

5 La relation Maghreb-France est ancienne et une correspondance dans les deux langues existe. Cf. Younès Nekrouf, *Une amitié orangeuse, Moulay Ismaïl et Louis XIV*, Paris, Albin Michel, 1987. En plus, dans les comptoirs atlantiques on parlait néerlandais, portugais et espagnol pour le commerce.

6 Le recours à des mots étrangers doit respecter leur étymologie et le contexte de leur emploi. Nous verrons infra que ceci peut donner lieu à des coïncidences.

La littérature marocaine francophone a donc inventé un style breveté. Elle consacre la permanence de contact des langues et, offre en conséquence, un style et d'une écriture à l'écoute du monde. L'écrivain restaure son savoir en le mettant au service d'un espéranto littéraire. En effet, la saisie du monde à narrer devient très réductrice avec seulement une langue. A deux, voire plus, il en est moins, et certaines représentations se doivent de respecter leur environnement, textuel et contextuel, pour plus d'impact et de justesse. Cette diversité linguistique, fût-ce binaire, est un trésor au service de la fusion (comme l'est dans la musique) pour une littérature plurielle et interlinguale qui n'aime pas la sédentarisation et aspire à l'errance et à la recherche du sens. Cette hybridité est loin de choquer, elle est, au contraire, une richesse qui inclura dans le récit littéraire des informations quant à l'identité linguistique, et par voie de conséquence, de l'identité culturelle ouverte aux influences extérieures. Dès lors, l'écriture aboutit à la création de nouvelles valeurs littéraires qui donnent la belle part à une recherche minutieuse de la signification, fût-ce au détriment de la langue officielle du texte imprimé : le français ! Ce choix du bilinguisme s'intègre dans la logique des choses puisque, techniquement parlant, il est une recherche objective du sens eu égard aux conditions concrètes de production du discours.

L'écrivain marocain travaille le discours autant que le récit, et dans cette perspective, avouons-le, ce qui va en soi, il va migrer d'une langue à une autre langue, d'une culture à une autre pour se créer un monde rappelant, et ce en miniature, la tour de Babel, qui a vu l'éclatement des langues, non sans conséquences. Il crée une pièce de musique haute en langues, un texte polyphonique et plurilingue à la fois. Ce va-et-vient exprime aussi un débat intérieur qui a de tout temps rongé nos auteurs qui ont su comment faire immiscer un peu d'eux dans ce qu'ils écrivent, loin de toute considération autobiographique, par le biais de l'utilisation des arabismes et des mots arabes. Le fait même de valser sur des airs arabes et/ou berbères est déjà une empreinte de ce que la vie vivante ne peut facilement effacer. Ils sont à considérer en tant que diatopisme que des maisons d'édition à la métropole acceptent volontiers. Et bien qu'imprégnés par les langues locales, les écrivains marocains écrivent le monde en français, mais continuent toujours de le penser en arabe et/ou en berbère, attestant par la même occasion de la non-universalité du français et de son handicap par rapport à l'expression du vécu des « indigènes ». La situation est telle que le lecteur se trouve désarçonné. L'effet du réel dont il était habitué était jusque-là du domaine de quelques catégories du récit (l'espace, l'histoire, les personnages...). Maintenant, même la langue entre en ligne de mire de cette interpénétration entre le culturel pur et le diégétique pur. Comme l'a si bien dit Blanchot : « l'artiste [et par extension l'écrivain] donne souvent l'impression d'un être faible qui se blottit paresseusement » (Blanchot 1988 : 57) quand il revient à sa langue. Avec ce retour, l'écrivain est en train de démontrer que le métissage et la mixité sont des apports considérables dans la littérature.

Il faudrait dire, au passage, que nos écrivains sont bilingues nés, situation résultant de l'apprentissage de la langue officielle... qui s'est greffée à la langue première (natale). Mais dernièrement on a pu voir des écrivains polyglottes qui, en plus de l'arabe et/ou le berbère et le français, ils sont à l'aise en anglais voire en néerlandais, comme le cas de Fouad Laroui. Perché du haut de ces langues, l'écrivain ne s'oublie pas dans ce magma. La langue maternelle fait irruption chaque fois que le cœur dit que la culture est en exergue, que le récit le demande. En

effet, la langue de l'édition est loin de rendre compte fidèlement de la pensée des personnages et de l'auteur, elle ne peut, dans certains contextes, approcher le sens doxal d'une pratique et d'une idée ancrées dans les us et les coutumes de la société marocaine. Les proverbes, les adages et les expressions figées en sont les premières manifestations. En fait ces lieux communs affichent deux caractéristiques insécables. Ils dégagent une allure de sacré et donc de non-traductibilité du contenu. Ce sacré va rendre le texte pluriel sur le plan formel, mais il va l'introduire dans un labyrinthe sémantique si le lieu commun n'est pas suivi ou précédé d'une glose qui va atténuer le choc culturel, et domestiquer le sens. Cette opération rappelle, et de loin, l'étymologie du verbe interpréter *inter-pretari* «faire passer de l'une à l'autre».

Sur ce point, *Les Temps noirs* de Serhane (2002) est exemplaire. Les lieux communs, proverbes, adages et autres clichés foisonnent. Cela rappelle l'importance de cette pratique dans la vie courante chez le peuple marocain, et surtout la population rurale. D'ailleurs, son texte est parsemé d'une paysannerie nombreuse ; qui dans son discours a un recours quasi systématique aux proverbes supposés résulter de sa nature spontanée, mais aussi dans un esprit d'économie de parole qui donnera une couleur locale à l'histoire.

3. Alternance codique ou alternance des codes : Interférence lexicale

La langue d'écriture prend les allures d'une socialisation littéraire sur la base d'un clivage où l'expression est pensée en termes de projection (en français) et la création en termes d'introjction (en arabe dialectal et/ou amazigh). Un jeu de variation et d'adaptation se met en place, laissant à l'auteur un pouvoir discrétionnaire pour laisser ses personnages utiliser telle ou telle langue et/ou mélanger les deux ou encore plus. C'est là d'ailleurs l'une des marques de l'oralité que d'avoir un idiome sans frontières, où le l'hybridité est légion. Le récit est à l'image de l'écrivain : écrit en français, mais alimenté de mots et de constructions phrastiques « indigènes » eux-mêmes translittérés jusqu'à confondre les codes.

Peut-être est-ce là le meilleur moyen pour provoquer l'emprunt. Des mots arabes, qu'ils viennent du dialecte marocain ou de l'arabe classique, vont ainsi apparaître et réapparaître dans les romans. Cette pratique est aussi l'apanage de quelques auteurs français qui empiètent le pas sur les écrivains marocains et adoptent la même stratégie scripturale. Loïc Barrière, dans *Quelques mots d'arabe* (2004), utilise quelques mots d'arabe et même de tachelhit dans son récit comme le ferait tout auteur marocain francophone. Les exemples sont nombreux et parfois avec une fréquence telle qu'on s'imagine forcément, à tort ou à raison, le mot arabe lexicalisé français. En pratique il s'agit d'interférence lexicale appelant dans le discours ou dans le récit un mot ou des mots d'une autre langue. Parmi eux, nous pouvons énumérer *fqih*, *baraka*, *la fitna*, *la fatiha*, *zaouia*, *tariqa* (religion); *souk*, *derb*, *riad* (urbanisme); *couscous*, *tagine*, *bissara*, *zoukné*, *zrig*, *kefta* (art culinaire); *djellaba*, *fouqia*, *haïk*, *téguia*, *tarbouche*, *caftan* (habillement); *gnaoui*, *guenbri*, *maalouf*, *gharnati*, *raï* (musique)...

L'on se place directement du côté du culturel, ce qui rend la compréhension plus ou moins difficile, c'est pourquoi, à l'occasion, l'écrivain explique les mots dans leur contexte culturel à son récepteur de langue française par l'emploi de gloses⁷ intratextuelles, par des parenthèses

7 Celle qui sert à expliquer le texte.

rendant compte d'un référent localisable et par le recours à l'italique. La glose ou l'équivalent en français introduit la séquence dans une espèce d'interférence métalinguistique à même de rendre le sens accessible. Barrière, par exemple, écrit : «Un vieux musicien *gnaoui*⁸ se plante devant moi et commence à jouer et à chanter» (2004 : 91). *Gnaoui*, mot emprunté lexicalisé arabe du dialecte marocain est à la fois musique dans un contexte d'énonciation particulier et un musicien, noir de peau, typique de la région d'Essaouira, dans un autre. La construction de la phrase, qui en apparence ne souffre d'aucune maladresse, comporte néanmoins un pléonasme du fait de faire précéder le mot «*gnaoui*» par «*musicien*». Or, il n'est ni vicieux ni littéraire, mais essentiel sinon pratique puisque le lecteur non averti n'est pas censé comprendre *gnaoui*. Deux phrases après, l'auteur écrit : «Il [Le vieux musicien *gnaoui*] promène son archet sur les cordes du *guembri*, ce violon qu'il garde posé contre le ventre» (2004 : 91). En éclatant la substance sémantique du mot *guembri* en plusieurs sèmes/archet/, cordes/, violon = instrument de musique/, le lecteur se trouve réconforté dans sa lecture. Il n'a pas besoin de dictionnaire. Tahar Ben Jelloun, de même, utilise le pléonasme comme figure de construction de la pensée de l'arabe dialectal, redondant à plusieurs égards. Ainsi, le mot foie qui suit cirrhose est une répétition, mais en arabe dialectal l'équivalent en arabe suit toujours la pathologie : «Emportée par une cirrhose du foie, lui qui n'avait jamais bu une goutte d'alcool» (Ben Jelloun 1995 : 24-25). De même pour «dehors» suivant «sortir» dans «Et puis, pas besoin de sortir dehors pour cela» (Ben Jelloun 1995 : 38). La phrase, elle-même comportant le mot est porteuse d'explication, de glose, mais également de redondance. Ce cas de figure est monnaie courante. C'est d'ailleurs l'une des manifestations de l'alternance codique (code-switching), comprise comme «une stratégie communicative et non un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire» (Zongo 1996 : 341) la plus utilisée. La coexistence matérielle de deux langues dans un texte est, en soi, une interférence textuelle qui nécessite un travail d'interprétation et de compréhension mutuelle entre les instances de la situation de communication, l'auteur et le lecteur d'une part, et les personnages dans un roman, d'une autre part.

C'en est ainsi pour les cas suivants tirés du roman de Fouad Laroui *Les Tribulations du dernier Sijilmassi*, qui en plus de la distanciation typographie, de la glose, de la parenthèse, il a établi un glossaire de tous les mots et expressions empruntés à l'arabe en annexe :

1. «Un jour, peut-être, une décoration, un *ouissam*...» (2014 : 58) où «décoration» est la traduction de «*ouissam*» ;
2. «“*aroubi*» : «ce n'est pas un blédard, un péquenot, un “*aroubi*» (2014 : 22) où «“*aroubi*» est précédé par deux correspondants en français dont le premier est construit, à la base, sur un mot emprunté à la langue arabe (*bled*) et le second appartient au registre populaire avec une connotation péjorative comme d'ailleurs le mot en arabe, utilisé fréquemment pour insulter, pour décrire un «Homme grossier, inculte, niais et peu dégourdi, dont on fait peu de cas⁹» ;

8 Selon Delafosse, l'expression berbère *akal-n-iguinaouen* qui signifie pays des Noirs, aurait donné naissance au mot Guinée et au mot «Gnawa» par ressemblance phonétique. Gnawa, signifierait donc Homme noir ou venant du pays des Noirs. In Zineb Majdouli [<https://cle.ens-lyon.fr/arabe/arts/musique-et-danse/les-gnawa#1A>].

9 [https://www.cnrtl.fr/definition/p%C3%A9quenot#:~:text=1905%20«rustre%2C%20homme%20peu%20d%C3%A9gourdi.»%20\(ds%20Esn](https://www.cnrtl.fr/definition/p%C3%A9quenot#:~:text=1905%20«rustre%2C%20homme%20peu%20d%C3%A9gourdi.»%20(ds%20Esn)

3. « Hanout : « on signalait ainsi une sorte d'épicerie à l'approvisionnement hétéroclite, un *hanout* » (2014 : 122) et plus loin : « — Tu l'as vu ? Où ça ? il a un magasin, un hanout ? » (2014 : 183). Dans ces deux exemples, le mot « hanout » est employé dans deux situations différentes et prend deux acceptions différentes. Dans le premier cas c'est un bazar où désordre rime avec profusion, « boutique d'alimentation, capharnaüm » (2014 : 328). Dans le second, son emploi est plutôt générique. Dans son premier emploi l'italique était de rigueur pour marquer une distanciation typographique avec les mots français et les mots empruntés lexicalisés, mais la deuxième occurrence est en normal comme s'il s'agissait d'une lexicalisation ponctuelle, précédée du mot « magasin », lui-même, emprunté à la langue arabe, attesté et lexicalisé français depuis des siècles¹⁰. Contextualiser un emprunt non lexicalisé renvoie à une opération intime où la langue maternelle surgit et laisse flotter un flou sur le rendu final de la phrase. L'auteur en est conscient et implique son lecteur dans cette démarche où complicité rime avec trahison de la langue du récit.

Dans ces deux derniers exemples, le mot emprunté à l'arabe dialectal est rendu lisible et compréhensible grâce au recours à un correspondant de la langue française emprunté à la langue arabe et lexicalisé depuis longtemps. On dirait qu'il n'y a pas mieux qu'un mot d'origine arabe pour expliquer un autre mot arabe ! D'ailleurs, cette opération spontanée pourrait être la première étape pour une lexicalisation du mot dans le futur au vu de sa fréquence d'emploi. Fouad Laroui donne ici en filigrane la définition même de l'emprunt en le mettant en escarpolette entre l'œuvre de l'individu pour « hanout » et « aroubi » et l'œuvre de la langue pour « magasin » et « blédard ». Pour arriver au stade de l'œuvre de la langue (emprunt), il faut passer par l'œuvre de l'individu (interférence). La description faite rejoint la définition de l'interférence lexicale donnée par Calvet selon laquelle elle est « Acte par lequel une langue accueille un élément étranger » (Calvet 1993 : 32).

4. Cependant, l'utilisation du mot « fqih », dont la fréquence d'utilisation dans les textes francophones et français est très élevée, est problématique. Traditionnellement, il est synonyme de maître d'école coranique. D'ailleurs, dans *Le Passé simple* de Driss Chraïbi, un texte fondateur de la littérature marocaine francophone, et *Harrouda* de Tahar Ben Jelloun entre autres, il est l'incarnation du vice dans toutes ses manifestations : homosexuel, pédophile, cruel, patriarche. Ce vocable, selon son emploi, est soit un emprunt à la langue arabe classique, soit à l'arabe dialectal. Conséquence : le sens en est affecté. Laroui va l'utiliser dans le sens classique avec potentiellement une autre graphie plus fidèle à la prononciation originelle : « faqih ». C'est un exégète du coran et de la tradition musulmane et grand connaisseur de la jurisprudence et de Charia (la loi islamique) :

¹⁰ Empr. à l'ar. *maḥāzin*, plur. de *maḥzan* « entrepôt », soit par l'intermédiaire du prov. (cf. lat. médiév. *magazenum* en 1228 dans une loi sur les contrats permettant aux Marseillais d'établir des entrepôts dans les ports du Maghreb, d'apr. FEW t.19, p.115a ; v. aussi BL.-W.²⁻⁵), soit par l'intermédiaire de l'ital. *magazzino*, attesté dep. 1308-48 (G. VILLANI ds BATT. ; v. DEI et HOPE, p.43). in <https://www.cnrtl.fr/etymologie/magasin>

- Admettons. Mais vous comptez sur moi [Adam] pour assurer un enseignement religieux ?
- Pourquoi pas ?
- Pour commencer, je ne suis pas *fqih*.¹¹ (Laroui 2014 : 290)

Le personnage principal, Adam, décline la proposition d'enseigner la loi islamique puisque, tout d'abord, il est ingénieur de son état, puis, il n'a aucune connaissance du domaine qu'on lui propose. Quant à Barrière, le mot «*fqih*», emprunté au dialecte arabe marocain, donne une autre acception moins reluisante que la première. Il est, en effet, synonyme de charlatan, de guérisseur du mauvais œil et de sorcellerie, usant et utilisant des ressources... religieuses dans ses pratiques lucratives. Ainsi «— Presque tout le temps. Depuis plusieurs mois. J'ai vu des médecins, des *fqih*. Mais ça continue.» (Barrière 2004 : 40) Le champ sémantique accompagnant le mot comporte d'autres emprunts «*toukal*¹²» (Barrière 2004 : 40) et «*s'hor*» (Barrière 2004 : 40)¹³ renforçant l'idée de la pratique du charlatanisme. Plus loin, il est écrit : «Peut-être était-il victime du mauvais œil ? Il aggravait son mal en songeant à tout l'argent qu'il avait gaspillé chez les *fqih*, les guérisseurs et les médecins.» (Barrière 2004 : 112)

5. «Hercoula» : «Aïcha, la sœur de Hamid, qui avait un postérieur énorme, me fit penser à ce mot découvert dans le Larousse arabe-français : «Hercoula, femme dont les fesses vibrent en marchant». (Barrière 2004 : 86) Ce mot n'a aucune relation avec Hercule de la mythologie romaine. C'est un mot appartenant à l'arabe classique que Gaël a appris en France quand il suivait des cours dans cette langue à l'école pour approcher ses camarades d'origine maghrébine. Or, il a dû comprendre sur le tas qu'elle «n'est pas la langue de tous les jours, ça n'est pas la langue du peuple» (Barrière 2004 : 15).

3.1. Emprunts

Ce qui, de prime abord, peut être considéré comme une atteinte à cette langue d'expression est, en fait, un facteur d'enrichissement. Le métissage des langues en contact est désormais une réalité. La co-présence appelle une nouvelle manière de penser le texte¹⁴, tissé cette fois, avec au moins deux fils de liaison actionnés grâce à deux pédales, linguistique

11 D'autres mots et expressions de l'arabe classique jalonnent le texte de Laroui renvoyant dans leur totalité à la pensée philosophique et religieuse arabe. Nous y trouvons des mots «*fatwa*» (2014 : 218); «*foutouhat*» (2014 : 259); «*taqiyya*» (2014 : 277); «*kharijites*» (2014 : 278); une expression sentencieuse «*wa kaull bid'atin fitna ! Toutes les innovations mènent à l'enfer !*» (2014 : 277); un titre de livre d'Averroès «*Tahâfut attâhafut d'Ibn Rochd*» (2014 : 283). Le recours à l'arabe classique, quand il s'agit de la chose religieuse et philosophique, est un retour aux sources primaires d'une civilisation et d'une pensée dont elle a joué un grand rôle. Elle est fondatrice et initiatrice d'un monde qui s'incorpore et prend forme dans et par elle.

12 Ensorcellement par empoisonnement de la nourriture.

13 «envoûtement réalisé avec le concours d'une voyante».

14 Empr. au lat. *textus* «tissu, trame»; «enchaînement d'un récit»; «texte, récit» dès le IX^es., désigna l'évangile dans la liturgie (v. *FEW* t. 13, p. 296), dér. de *texere* «tisser». <https://www.cnrtl.fr/etymologie/texte#:~:text=au%20lat.,13%2C%20p>

et culturelle. Homi Bhabha¹⁵ avec son « third space » va dans le même sens de ce que nous avançons en signifiant que le texte littéraire est un patchwork aux couleurs et aux inspirations différentes. L'hybridité est donc inscrite dans l'ADN des pratiques culturelles, elles-mêmes. Dans le même esprit, Jean-Marc Moura écrit que « l'auteur post-colonial est un véritable passeur de langue dont la création maintient la tension entre deux (ou plusieurs) idiomes et parfois même, dans le cas de l'interlangue, rompt la norme linguistique afin de se forger un langage propre » (Moura 2002 : 80). La recreation qui passe par la mimésis selon la tradition aristotélicienne est en passe de devenir une pure création linguistique et langagière. En fait, un roman marocain d'expression française est un texte dont la lecture avance à deux niveaux différents. Le premier est celui des personnages vivant dans un espace arabo-berbère et parlant un ou deux des dialectes maghrébins eux-mêmes parsemés d'emprunts lexicalisés de toutes les langues qui ont été ou qui sont en contact avec eux ; le deuxième niveau est celui du lecteur qui est en train de lire un texte en français comme si foncièrement, les personnages étaient en train d'utiliser cette langue écrite.

Dans *Les Tribulations du dernier Sijilmassi*, Adam, le personnage principal, vu ses parcours scolaire et professionnel, ne maîtrise pas bien l'arabe dialectal qu'il n'utilise qu'accessoirement sinon accidentellement, n'arrive pas à trouver le mot pour désigner toilettes. Commence alors une recherche fastueuse pour le faire comprendre à sa tante lointaine Nanna qui le reçoit dans le riad familial à Azemmour. La « saynète incongrue » (Laroui 2014 : 142) qu'il va provoquer fera défilier trois mots, le premier en anglais : « WC » (Laroui 2014 : 142) ; le deuxième en arabe et en italique « *mirhad* » (Laroui 2014 : 143) et le troisième « *canifou* » (2014 : 143) qui mérite notre attention. En effet, ce mot est un emprunt à la langue française « qui s'était en quelque sorte arabisé, berbérisé... » (Laroui 2014 : 143). Cet emprunt revient à sa langue d'origine, mais déformé puisqu'il a connu l'assaut de la langue cible et a été par l'occasion déformé jusqu'à le méconnaître. C'est le cas d'autres exemples que ce soit chez Barrière que chez Laroui. Ainsi en est-il de :

1. « zoufri » : « — Va, va t'installer dans un studio, comme un *zoufri*. Quand tu seras redevenu normal, tu sais où me trouver : chez maman » (Laroui 2014 : 88). Cet emprunt à la langue française, arabisé et berbérisé, a connu un effacement sémantique qui lui a coûté son sens initial positif. Originellement, il vient de « les ouvriers » ou « des ouvriers ». Lors de sa lexicalisation dans le dialecte marocain, la marque du pluriel [Z], générée à l'oral par la liaison, a été gardée et la labiodentale voisée [v] qui n'existe pas dans le système consonantique arabe classique a été remplacée par son correspondant sourd [f]. Il s'agit d'une interférence phonémique résultant de la différence entre les deux langues en présence. Cependant, dans un autre cas, la langue d'accueil, au lieu de préserver son système phonétique, va évoluer et accepter des

15 La théorie du « tiers-espace » est énoncée dans les travaux du théoricien postcolonial Homi K. Bhabha. Elle explique le caractère unique de chaque personne, acteur ou contexte en tant qu'« hybride ». « Le tiers-espace », écrit Bhabha, « quoique irréprésentable en soi, constitue les conditions discursives de l'énonciation qui attestent que le sens et les symboles culturels n'ont pas d'unité ou de fixité primordiale et que les mêmes signes peuvent être appropriés, traduits, rehistoricisés et réinterprétés ». Homi K. Bhabha, *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* [1994], Paris, Payot, 2007, p. 55-83, ici p. 82.

réalisations sonores étrangères comme avec le [g], dans les exemples infra, inexistant dans l'arabe classique. D'abord renvoyant à ces travailleurs des mines dans le Nord de la France issus des colonies françaises, aujourd'hui le sens est tout à fait autre sans par ailleurs être sans raison. Pour être candidat, il fallait être célibataire, venant d'un milieu rural, illettré dans la plupart des cas. Paradoxalement, ce sont ces critères définitoires qui entrent dans la définition de «zoufri» aujourd'hui. D'ailleurs, la femme d'Adam en disant «quand tu seras redevenu normal» elle sous-entend que son mari est sans travail, il pense comme s'il était célibataire et qu'il se comportait comme un rustre.

2. «gaouri» : «... mais je sais qu'ils parlent de moi quand j'entends le mot *gaouri*. Je déteste qu'on me traite de *gaouri* même si je sais que ce mot n'a rien de péjoratif» (Barrière 2004 : 27) et «C'est lui aussi, Malek, qui avait demandé, parce que j'éternuais, s'il fallait emmener le *gaouri* à l'hôpital» (Barrière 2004 : 96). Ce mot est un grand voyageur. Il « est emprunté au turc *gavur*, qui désigne le cochon, et par extension, l'infidèle, par l'intermédiaire du terme persan *gabr*, représentant les adeptes du zoroastrisme (religion iranienne préislamique) » (El Houssi 2014). Mais comme dit par le personnage lui-même, le sens du mot a connu un glissement sémantique pour désigner actuellement tout Occidental à peau blanche, très probablement chrétien. Le féminin est construit sur le système de l'arabe et donne «gaouria». Il est l'exemple parfait de l'Autre, différent de l'Indigène. Sa présence est un marqueur de différenciation dans le sens où « aucune identité n'a jamais existé toute seule sans un appareil de contraires, de négatifs, d'opposés » (Said 2000 : 98). Une étude lexicographique rendra compte de cette thèse. Barrière utilise également le mot «n'srani» comme synonyme parfait de «gaouri» : «je m'étais appelé *n'srani* — nazaréen» (Barrière 2004 : 27) et «Toutes étaient fascinées par mes yeux bleus de *nisrani*» (Barrière 2004 : 86). Ce mot offre deux pistes de lecture qui vont dans le sens de l'écart à des normes relatives d'abord à l'appartenance religieuse et aux canons de beauté. La première acception est définie par le personnage-narrateur en faisant suivre son *n'srani* par nazaréen «nom donné par les Juifs aux premiers chrétiens». Cependant, dans l'acception du mot par les personnages marocains et mauritaniens du roman, il y a également, outre cette première acception, l'idée qu'un gaouri, un n'srani est différent sur le plan physiognomique d'un Maure à la peau basanée. Dans sa première édition de 1751, *L'Encyclopédie* définit le mot comme étant un « terme employé dans l'Ancien Testament, pour signifier une personne distinguée & séparée des autres par quelque chose d'extraordinaire, comme par sa sainteté, par sa dignité, ou par des vœux. » (Article nazaréen) Aujourd'hui, cette distinction est plutôt physique et religieuse. Driss Ferdi, héros du *Passé simple* de Driss Chaïbi, est appelé par son professeur Monsieur Roche, «tête de boche», tellement il ressemble aux Allemands, et par extension aux chrétiens, aux n'sranis, au gaouris, aux cheveux blonds.
3. «La grima» : «Maintenant, avec l'argent que va lui donner son père, Rachid espère obtenir la *grima*, un agrément qui va lui permettre de devenir chauffeur de taxi, document presque aussi recherché qu'un visa pour l'Europe» (2004 : 28). Le particulier

dans cet emprunt est qu'il est suivi directement du mot d'origine qui lui a donné forme «agrément». L'agrément de taxi est une autorisation administrative délivrée à titre nominatif par arrêté gubernatorial pour qu'un véhicule puisse servir de taxi. Comme pour *zoufri*, *grima* est presque toujours précédé de ce qui peut être une trace d'un déterminant : pour le premier, il s'agit de «les» ou de «des» et dont ce qui reste c'est la marque de la liaison à l'oral [Z]; le second garde de la prononciation originelle l'article élidé «l'» suivi de la voyelle antérieure [a] qui fonctionne comme un article d'un mot français étranger. À cela s'ajoutent deux autres modifications phonétiques touchant surtout les voyelles. D'une part, la voyelle antérieure non-arrondie mi-fermée [e] de «agrément» devient [i], une voyelle antérieure non-arrondie fermée; d'autre part, il y a une discrimination des contrastes nasale vs orale correspondante dans la syllabe finale du mot (/ã/— /a/) où [m ã] devient en arabe dialectal [ma], modifiant ainsi le genre du mot qui passe du masculin en français au féminin dans l'arabe dialectal marocain. En effet, la marque du féminin dans ce parler est le [a] final. Cette grammaire de l'interférence par l'emprunt est un moyen très important pour s'arrêter au niveau des changements opérés lors du passage du mot d'une langue à une autre.

4. «Garro» : «D'autres gamins vendent des cigarettes à l'unité, en répétant *garro*, *garro...*» (2004 : 65) Le mot rédupliqué est employé en argot et en verlan français au féminin. Dans le dialecte marocain il est masculin et veut dire cigarette. La prononciation de la consonne r est proche du r roulé avec gémination\ga. ʁo\.

4. L'interférence sémantique

Certaines structures figées (locutions verbale et nominale) appartenant à l'arabe classique comme au dialecte, d'origine religieuse ou autre, parsèment les récits marocains et même d'un auteur français comme Barrière. La facilité avec laquelle la traduction en est faite donne un rendu qui n'interpelle pas le lecteur français, pour qui la charge sémantique et l'agencement grammatical respectent, en fin de compte, la langue cible. Il pourrait s'agir de calque dénotatif ou de calque connotatif.

Dans le premier cas, le sens est domestiqué et ne prête à aucune confusion. Il est vrai que l'interprétation pourrait être biaisée, mais sachant que le contexte spatial renvoie à une terre de l'islam où à des personnages musulmans, fatalistes par définition, ces calques sont admis presque automatiquement. Il en est ainsi des expressions comme «Si Dieu le veut» (Barrière 2014 : 28) ou «Louanges à Dieu» (Laroui 2014 : 124) qui vont dans le sens de la définition qu'en donne Deroy : «L'influence la moins perceptible qu'une langue exerce sur une autre se trouve sans doute dans l'emprunt de sens. Comme il n'y a pas de forme nouvelle, le locuteur non averti croit aisément qu'il n'y a rien d'autre qu'une évolution sémantique régulière» (Deroy 1965 : 2015).

Parfois, c'est le contexte sémantique qui va aider le lecteur français à saisir le sens. Dans «Ils s'étaient sans doute concertés en quelques phrases. T'as vu? Quoi? Là-bas! Ah oui... Et alors? Un compatriote en perdition le long de la route. On fait quoi? on lui

vient en aide. M... (*quand le diable y serait*), on est musulmans, quoi» (Laroui 2014 : 18), le calque connotatif «on est musulmans, quoi» vient juste après une locution adverbiale en italique dite devant une difficulté pour se donner courage «*quand le diable y serait*». En bon samaritain, un couple dans «une Fiat 127» s'arrêta pour venir à l'aide à Adam, le héros des *Tribulations du dernier Sijilmassi*, qui compte faire le trajet entre l'aéroport de Casablanca et le centre-ville à pied. Ce dernier commence, *illico presto*, dans un monologue intérieur, à imaginer ce que le couple était en train de se dire sur sa mésaventure et pour se donner, enfin, courage pour aider le piéton bien habillé. Le mari aurait pu débiter deux expressions, l'une en français, et l'autre en arabe, exprimant les liens sacrés entre les musulmans du monde entier considérés comme un seul corps, et qui doivent s'aider mutuellement dans les moments difficiles. À la page 34, même scène avec un autre conducteur qui propose de le déposer à Casablanca et qui lui dit «on est tous frères!» (Laroui 2014 : 34) et qu'il faudrait entendre «on est tous frères de religion». Ainsi les deux calques sont synonymes et s'interpellent.

Toutefois, l'interférence sémantique donne lieu à des structures sémantiques et grammaticales difficiles à déchiffrer dans la langue cible. Ceci s'explique par le fait que le passage du contenu idiomatique familier du dialecte marocain au français se fait grâce à une traduction littérale ne prenant pas en considération les écarts sémantiques y résultant. Le lecteur français est soumis à rude épreuve. Le rendu en français est un arabisme et en cette qualité toute la construction de la phrase repose sur une faute originelle qui entravera l'assimilation et la compréhension du sens.

Barrière emprunte une expression marocaine à Abdelhak Serhane : «J'ignorais encore que "le couteau peut atteindre l'os, le paysan sera tout sourires devant l'étranger"» (2004 : 32). L'expression «le couteau peut atteindre l'os» se dit quand l'individu, malgré tous les soucis de la vie de tous les jours, garde pied sur terre et continue à vivre et à espérer : «question de fierté» (Serhane 1992 : 52). Un peu plus loin, un autre arabisme employé mérite notre attention. «quand Milouda lui présenta son fils [...] "On l'appellera Mohammed. Inch'Allah, il grossira vite. Dieu est grand! Un fils m'est venu à soixante-quinze ans!"» (Barrière 2004 : 42) Dans «Un fils m'est venu à soixante-quinze ans», l'accord masculin singulier du participe venu est déclenché par «un fils». En arabe, le verbe venir est inaccusatif (intransitif) comme d'ailleurs en français. En ce sens, il a un sujet qui ne tient pas forcément le rôle d'un agent, et n'assume pas, en conséquence, activement l'action qui pèse sur un autre agent réel apparent ou caché. La traduction en bon français aurait préféré la formation d'une construction impersonnelle caractéristique des verbes inaccusatifs. Ainsi, on aura l'utilisation du «il» explétif en tant que sujet apparent à la place de «Un fils» et le renvoi de ce dernier après le verbe. Ce qui donnera «il m'est venu un fils...». Ne s'attendant pas à un bébé à son âge, il considère cet événement comme un don du ciel pareil à ce qu'ont vécu les prophètes du monothéisme.

Ailleurs, l'expression «il ne connaît ni *alif*, ni *ba*, ni *ta*» (Barrière 2004 : 92) renvoie à l'analphabétisme du concerné. Ce sont les trois premières lettres de l'alphabet arabe, un abjad pourvu uniquement de consonnes «qui divis[e] les lettres en deux catégories, les lettres solaires et lunaires...» (Barrière 2004 : 105) Le narrateur prend conscience de la différence entre les deux langues au niveau des systèmes phonologique et grammatical.

4.1. Les locutions figées : de l'arabe vers le français

Par ailleurs, l'emprunt, premier jalon de l'alternance codique, introduit un mot d'une langue dans une autre, mais, dans d'autres contextes c'est toute une expression ou une phrase qui trouvera sa place dans la langue du récit. Cela ne passera pas sans conséquence ni sur la façon d'insertion ni sur l'entendement de la phrase. Cette fusion va partiellement rompre avec l'ordre logique de la phrase. Le romancier va prendre des libertés syntaxiques et sémantiques dues essentiellement à cette traduction littérale d'une expression arabe prise telle quelle, ou glosée sinon commentée. C'en est ainsi quand on fait succéder à une phrase française une phrase en arabe, fût-ce même en alphabet latin, en translittération. Avec cette alternance, on passe aussi d'une culture à une autre, d'un monde à un autre aussi lucidement comme si c'était naturel. Cette incursion contribuera à dégager le caractère local du texte en mettant la lumière sur la polyphonie de la francophonie qui permet cette valse. Mais à côté de ces proverbes marocains attestant la sagesse des anciens qui se base sur l'observation et la répétition, il y a un monde qui commence à s'effriter et où le désordre prend petit à petit de l'ampleur. L'espace du proverbe témoigne ainsi d'une volonté de généraliser, voire de « marocaniser » et donc de « collectiviser » un récit au profit des détenteurs de la même culture au détriment du lecteur universel. La liberté enchantée avec laquelle l'auteur construit son texte témoigne de son bilinguisme et atteste, aussi, que le signe linguistique est rattaché formellement et sémantiquement à un contexte et à une langue. À ce niveau on passe de la signification à la signifiante, et de la différence à la répétition. On ne s'arrête plus au niveau dictionnaire des expressions et des mots, mais on va du côté culturel et doxal pour cerner le sens. Par définition, le proverbe est « *un énoncé concis portant sur une vérité apparente et ayant cours dans le peuple parce qu'il constitue une remarque, une observation et une sagesse généralement acceptées* » (Viellard 2005 : 351). Le proverbe, expression figée, est aussi révélateur d'un monde de références dans ses deux grandes facettes : individuelle et collective ; personnelle puisque considéré comme un point de vue, et impersonnelle apparaissant sous une forme sentencieuse.

Concrètement parlant, voyons maintenant comment le français embrasse l'arabe dans un corpus de textes marocains d'expression française.

Les romans, objets de notre travail permettent une approche interculturelle et interlinguale du matériau linguistique plein de tournures et des constructions appelant le phrasé et la sémantique arabes. La grammaire et le lexique se trouvent malmenés au grand plaisir de la mixité et de la rencontre. En effet, le métissage linguistique va se réaliser sous différentes formes. Nous nous intéresserons surtout à l'insertion des lieux communs.

On se rend bien compte que ce sont là des alternances avec des expressions figées qui s'apparentent à des stéréotypes de langue qui seront traduits littéralement sans effort, mais le fait même de leur traduction leur permet de passer du local à l'universel, de l'unité à la pluralité. Les langues marginales et/ou marginalisées trouvent ainsi dans une langue dominante un terrain fertile pour se manifester, pour exister et pour influencer. Ainsi en est-il pour les cas suivants des *Temps noirs* de Serhane :

« Qui dîne avec les enfants casse son jeûne le lendemain ! je ne m'amuse pas avec vous. »
(2002 : 125)

« Plus elle caquette et plus elle augmente la taille de ses œufs ! » (2002 : 134)

« Qui te devance d'une nuit te devance d'une ruse » (2002 : 134)

« Et la viande avariée n'est portée que par les siens » (2002 : 138)

« Parle pour toi et laisse-moi écouter mes os en paix » (2002 : 146)

« Va, que Dieu blanchisse ton destin ! Que Dieu te donne un avenir bien aménagé ! Qu'il t'offre la richesse jusqu'à ce que tu sois comblé ! Qu'il Il éloigne de toi les enfants de l'adultère ! Qu'il nettoie ton chemin des ronces et des épines ! » (2002 : 158)

Dans d'autres exemples, le texte en français est soit précédé ou suivi de l'expression en arabe en translittération et en italique : « Dieu fasse que tu partes saine et que tu reviennes victorieuse ! *Tamchi salma outji ghanma !* » (2002 : 198) et « *Mal'qaou bach ikafnouh, z'afroulou qa'ou !* Ils n'ont pas trouvé de quoi lui acheter un linceul ; ils lui ont safrané le trou du cul ! » (2002 : 129) Le contexte spatial rural et rustre augmente la fréquence de l'emploi de ces expressions figées, renvoyant à un monde figé dans certaines catégories aussi figées que les expressions elles-mêmes. Les personnages en situation de communication partagent les mêmes référents culturels, l'intercompréhension est facile. Le lecteur, lui, est ballotté entre la compréhension d'une traduction littérale et l'ignorance du contenu culturel et situationnel. La quête de correspondants domestiques gobe la complexité du proverbe dans la langue d'origine.

5. Conclusion

Notre corpus, principalement des romans francophones marocains de Tahar Ben Jelloun, Abdelhak Serhane et Fouad Laroui nous ont permis de comprendre que la littérature est un lieu de rencontres des plus fertiles. Une nouvelle langue renaît de leurs plumes reposant sur une hybridité constructive d'une identité multiculturelle. Les Français ne sont pas de reste. Loïc Barrière est, sur ce point, représentatif. Il écrit comme aurait écrit un francophone utilisant tour à tour des emprunts, des calques et recourant aux mêmes procédés que ses confrères marocains pour introduire les mots étrangers à la langue française dans son texte.

Pour mener à bien cette réflexion, des critiques et des spécialistes dans des domaines multiples nous ont permis de contourner la question. Ainsi, Louis Deroy nous a ouvert la voie[x] pour comprendre l'emprunt, qui, dans un contexte multilingual, nous a orienté vers les travaux de Derrida, de Moura et de Khatibi. Des éléments de l'interconnexion passant par les emprunts, l'interférence sémantique et les locutions figées nous nous sommes focalisés à démontrer que le texte marocain est multilingue. La sociolinguistique et les travaux sur la culture n'étaient pas en reste. Ils ont permis à l'article de voir dans l'échange verbal des personnages une manifestation d'une culture ouverte à tous les possibles linguistiques.

CORPUS

BARRIÈRE, Loïc (2004) : *Quelques mots d'arabe*. Paris : Le Seuil.

BEN JELLOUN, Tahar (1995) : *Jour de silence à Tanger*. Paris : Le Seuil, Coll. Points.

LAROUÏ, Fouad (2014) : *Les Tribulations de dernier Sijilmassi*. Paris : Julliard.

SERHANE, Abdelhak (1992) : *Le Soleil des obscurs*. Paris : Le Seuil.
(2002) : *Les Temps noirs*. Paris : Le Seuil.

BIBLIOGRAPHIE

- BHAHA, Homi K. (2007) : *Les Lieux de la culture*. Une théorie postcoloniale. Paris : Payot.
BLANCHOT, Maurice (1988) : *L'Espace littéraire*. Paris : Gallimard, coll. «Folio essais».
DERRIDA, Jacques (1996) : *Le Monoligisme de l'autre*. Paris : Galilée, Coll. Incises.
DEROY, Louis (1956) : *L'Emprunt linguistique*. Paris : Les Belles lettres.
KHATIBI, Abdelkébir (1985) : *Du bilinguisme*. Paris : Denoël.
(1990) : *Un Été à Stockholm*, Paris : Flammarion.
MATORÉ, Georges (1985) : *Le Vocabulaire et la société médiévale*. Paris : P.U.F.
MOUNIN, Georges (1974) : *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : P.U.F.
MOREAU, Marie-Louise (2007) : *Sociolinguistique : Les concepts de bases*. Paris : Mardaga, Coll. Sciences Humaines.
MOURA, Marc (2002) : «Critique postcoloniale et littératures francophones africaines», S. Diop (éd.), *Fictions africaines et post-colonialisme*. Paris : L'Harmattan.
RIGOLOT, François (1977) : *Poétique et onomastique*. Genève : Librairie Droz.
CALVET, Jean (1993) : *La Sociolinguistique*. Paris : PUF.
SAID, Edward W. (2000) : *Culture et impérialisme*. Paris : Fayard-Le Monde diplomatique.
VIELLARD, Stéphane (2005) : Proverbs in Russian literature : from Catherine the Great to Alexander Solzhenitsyn, Kevin J. McKenna (éd.), *Revue des études slaves*, 76, fascicule 2-3. *Les proverbes en Russie. Trois siècles de parémiographie*, 351-355 [https://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_2005_num_76_2_6953_t1_0351_0000_2]
ZONGO, Bernard (1996) : «Alternance des langues et stratégies langagières en milieu d'hétérogénéité culturelle : vers un modèle d'analyse», Juillard Caroline & Calvet Louis-Jean (dir.), *Les Politiques linguistiques : mythes et réalité*. Beyrouth : Aupelfuref, 341-349.

SITOGRAPHIE

- Article Gaourin : [[https://babzman.com/signification-de-gawri/#:~:text=Ce%20terme%20d%C3%A9signe%20%20C2%AB%E2%80%89%%2020un%20Occidental,%20zoroastrisme%20%20\(religion%20iranienne%20pr%C3%A9islamique\).](https://babzman.com/signification-de-gawri/#:~:text=Ce%20terme%20d%C3%A9signe%20%20C2%AB%E2%80%89%%2020un%20Occidental,%20zoroastrisme%20%20(religion%20iranienne%20pr%C3%A9islamique).)]
EL HOUSSEI, Majid (2014) : [[https://babzman.com/signification-de-gawri/#:~:text=Ce%20terme%20désigne%20%20un%20Occidental,zoroastrisme%20\(religion%20iranienne%20préislamique\).](https://babzman.com/signification-de-gawri/#:~:text=Ce%20terme%20désigne%20%20un%20Occidental,zoroastrisme%20(religion%20iranienne%20préislamique).)]
MENEY, Lionel (2018) : «Les mots d'origine russe dans les dictionnaires français : variations, incohérences et erreurs. Le cas du Petit Robert» [https://carnetdunlinguiste.blogspot.com/2018/09/les-mots-dorigine-russe-dans-les_22.html]
MAJDOULI, Zineb : «Les Gnawa : Histoire publique d'une communauté marginale» [<https://cle.ens-lyon.fr/arabe/arts/musique-et-danse/les-gnawa#1A>]

Article Péquenot : [[https://www.cnrtl.fr/definition/p%C3%A9quenot#:~:text=1905%20%27rustre%2C%20homme%20peu%20d%C3%A9gourdi,%20\(ds%20Esn.\)](https://www.cnrtl.fr/definition/p%C3%A9quenot#:~:text=1905%20%27rustre%2C%20homme%20peu%20d%C3%A9gourdi,%20(ds%20Esn.))]

Article Magasin : [<https://www.cnrtl.fr/etymologie/magasin>]

Article Texte : [<https://www.cnrtl.fr/etymologie/texte#:~:text=au%20lat.,13%2C%20p.>]

Article Nazaréen : [<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/nazareen>]

NOTICE ACADÉMIQUE-PROFESSIONNELLE

Abdelaziz Amraoui est Professeur de l'Enseignement Supérieur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Marrakech (Université Cadi Ayyad, Maroc) et membre de son laboratoire LIMPACT. Ses travaux s'inscrivent essentiellement dans la perspective de la grammaire textuelle. Il a publié de nombreux articles dans des revues universitaires au Maroc et à l'étranger (Espagne, Roumanie, France, Brésil, Côte d'Ivoire, Italie, Allemagne) principalement autour de la littérature francophone et du cinéma marocain. Il a publié en Algérie un essai *Mohammed Dib, le Simorgh* en 2020 chez les éditions Frantz Fanon, et a coordonné les livres collectifs *Le Cinéma et les Amazigh* paru chez les éditions de l'IRCAM, *Littérature et réalité* 2016, et *Littérature et mobilité* en 2018 chez l'Harmattan. Il est co-directeur de la collection LitArtCie chez l'Harmattan. Membre de l'Association Marocaine des Critiques Cinématographiques (AMCC).

Date de réception : 12-11-2022

Date d'acceptation : 09-01-2023